


PRÉAVIS NO 11/01

*relatif aux comptes et rapport de gestion pour
l'année 2010*

©SIGE, avril 2011

Feuille de contrôle du document

Contenu	Préavis no 11/01
Objet	Préavis relatif aux comptes et rapport de gestion pour l'année 2010
Auteur(s)	Comité de direction
Délégué du Comité	M.Raoul Baud
Date de dépôt	Jeudi 28 avril 2011
Date de séance commission	Jeudi 5 mai à 17 heures & jeudi 19 mai à 17 heures
Date de votation	Jeudi 30 juin 2011
Dernier délai dépôt du rapport	Mercredi 8 juin 2011 à 12 heures
Date	08.04.11
Nom du fichier	2011_01
Statut	<input type="checkbox"/> En cours / <input checked="" type="checkbox"/> pour validation / <input type="checkbox"/> validé
Distribution	Conseil intercommunal
Visa	

Versions, Modifications

No	Chapitre	Version	Date
1	Tout	Première rédaction	8.03.11
2	Tout	Mise à jour	30.03.11
3	Tout	Validation par le CODIR	7.04.11



TABLE DES MATIÈRES

1	Introduction.....	5
2	Introduction générale.....	5
3	Bilan 2010 (p.46-47).....	6
3.1	Actif du bilan (p.46).....	6
3.2	Passif du bilan (p.47).....	7
3.3	Résumé des attributions au fonds de réserve.....	11
4	Classification économique.....	13
4.1	Analyse des charges par nature (p.52).....	14
4.2	Analyse des produits par nature (p.53).....	18
5	Classification fonctionnelle.....	20
5.1	Chapitre 1 – Administration (p.56).....	20
5.2	Chapitre 2 – Finances (p.57).....	20
5.3	Chapitre 3 – Patrimoine immobilier (p.58).....	21
5.4	Chapitre 411 – Qualité, sécurité et environnement (p.59).....	21
5.5	Chapitre 413 – Bureau technique (p.59).....	21
5.6	Chapitre 415 – Maintenance (p.60).....	21
5.7	Chapitre 42 – Tâches spéciales, inspectorat (p.61).....	21
5.8	Chapitre 46 – Processus d'assainissement (p.61).....	22
5.9	Chapitre 47 – Tâches spéciales, nettoyage du lac (p.65).....	22
5.10	Chapitre 67 – Abattoir (p.66).....	23
5.11	Chapitre 675 – Tâches spéciales, contrôle des viandes (p.67).....	23
5.12	Chapitre 81 – Unité réseau (p.68, p.69).....	24
6	Agenda du préavis.....	24
7	Conclusion.....	25

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1 INTRODUCTION

Conformément aux articles 16, lettre b) et 26 des statuts ainsi qu'aux articles 75 et 78 du règlement de votre Conseil intercommunal, le Comité de direction soumet à votre adoption les comptes et le rapport de gestion pour l'exercice 2010.

2 INTRODUCTION GÉNÉRALE

Comme d'ordinaire, le préavis relatif aux comptes et rapport de gestion est à lire en regard de la partie consacrée aux comptes 2010 du rapport de gestion annexé au présent document. Il donne les explications nécessaires à leur compréhension d'une part et, d'autre part, commente les éléments spécifiques aux comptes. Le préavis s'articule en trois parties consacrées respectivement au bilan et aux comptes sous l'angle de la classification économique et fonctionnelle. Sa structure reprend celle du préavis sur le budget afin de faciliter les comparaisons entre les documents.

Afin d'éviter toute redondance en regard des travaux déjà effectués par l'organe de contrôle du service, le préavis s'accompagne du rapport sur le contrôle des comptes de l'exercice 2010 établi par l'organe de contrôle fiduciaire Jean-Christophe Gross. Il est donc fait référence à ces documents lorsque cela est nécessaire.

3 BILAN 2010 (P.46-47)

Ce chapitre analyse le bilan du SIGE pour l'année 2010. Le bilan se présente selon l'évolution de l'actif et du passif faisant l'objet des deux tableaux ci-après.

Tableau 1 Actifs comparés au 31 décembre 2010 et 2009 (en CHF)

	31.12.10	31.12.09
Disponibilités	26'033'409.16	26'264'516.87
Débiteurs et comptes courants	10'611'387.94	10'688'394.46
Placements du patrimoine financier	894'820.30	1'141'042.95
Actifs transitoires	7'867.32	374'951.12
Investissements du patrimoine administratif	28'588'206.76	23'902'340.60
Autres investissements	472'858.17	469'811.23
Total de l'actif	66'608'549.65	62'841'057.23

Tableau 2 Passifs comparés au 31 décembre 2010 et 2009 (en CHF)

	31.12.10	31.12.09
Engagements courants	2'964'249.78	1'905'106.84
Emprunts à moyen et long termes	40'000'000.00	42'000'000.00
Passifs transitoires, provisions	1'097'073.49	1'533'851.82
Financements spéciaux et fonds de réserve	21'866'170.45	16'911'618.46
Capital	681'055.93	490'480.11
Total du passif	66'608'549.65	62'841'057.23

3.1 Actif du bilan (p.46)

L'actif du bilan fait l'objet d'une analyse détaillée aux pages 4 à 27 du rapport de la fiduciaire. L'évolution de l'actif (+ CHF 3'767'492.42) s'explique majoritairement par celle des investissements du patrimoine administratif qui traduit le volume des travaux réalisés durant l'année 2010, en particulier au chapitre des ouvrages de la distribution de l'eau potable (p.22 du rapport de la fiduciaire) ainsi que des renouvellements des conduites (p.23 du rapport de la fiduciaire).

3.2 Passif du bilan (p.47)

La dernière tranche des emprunts pour le chantier des Gonelles a fait progresser dans un premier temps le montant total des emprunts. Toutefois, un remboursement de 5 millions de francs est intervenu en fin d'année, réduisant ainsi les emprunts à 40 millions de francs à fin 2010. La totalité des engagements courants est précisée aux pages 28 à 30 du rapport de la fiduciaire. Au chapitre des passifs transitoires et provisions, cette rubrique comprend :

• Conseil intercommunal, Comité de direction	CHF	8'560.00
• Solde des travaux administratifs	CHF	114'000.00
• Service financier (intérêts sur emprunts)	CHF	349'553.00
• Bureau technique	CHF	82'520.60
• Maintenance (véhicules et matériel)	CHF	99'865.00
• Ramassage des déchets spéciaux	CHF	3'500.00
• Assainissement	CHF	55'000.00
• Ouvrages d'assainissement de Vevey	CHF	141'030.00
• Ouvrages d'assainissement de Montreux	CHF	19'700.00
• Ouvrages d'assainissement de Roche	CHF	31'300.00
• Nettoyage du lac	CHF	11'996.00
• Abattoir de Clarens, contrôle des viandes	CHF	2'728.75
• Distribution (achat d'eau et études)	CHF	127'816.52
• Distribution (campagne d'analyses)	CHF	2'500.00
• Conduites de distribution (campagne d'analyses)	CHF	2'500.00
Total des passifs transitoires et provisions :	CHF	1'052'569.87

Le chapitre «Financements spéciaux et fonds de réserve », évolue comme suit (cf. rapport de la fiduciaire, pages 34- 41):

Fonds sur travaux de renouvellement

Ce fonds couvre les charges futures de renouvellement pour les processus de la distribution de l'eau de boisson, de l'assainissement des eaux usées et de l'abattoir de Clarens. Il s'agit en ce sens d'un financement spécial et non véritablement d'un fonds de réserve étant entendu que ce dernier est redéfini chaque année et qu'il inclut divers engagements du service, tous étant clairement définis et ayant fait l'objet de décisions quant à leur réalisation par le Comité de direction.

Attribution à la charge de l'exercice 2010	+ <u>CHF 5'656'555.40</u>
Fonds au 31.12.2010	CHF 5'656'555.40

Ce fonds se décompose comme suit:

Travaux de renouvellement pour la distribution	CHF 3'608'338.56
Travaux de renouvellement pour l'assainissement	CHF 1'452'928.59
Travaux de renouvellement pour l'abattoir public	CHF 595'555.40

Fonds sur entretien des immeubles

Solde au 1er janvier 2010	CHF 2'463'806.75
Prélèvement pour amortissement	CHF -767'794.40
Attribution à la charge de l'exercice 2010	+ <u>CHF 303'987.65</u>
Fonds au 31.12.2010	CHF 2'000'000.00

Le mouvement enregistré sur ce fonds correspond à la décision prise par le Conseil intercommunal lors de l'acceptation du préavis 10/06 d'amortir le montant résiduel du bâtiment de l'Aviron avant de débiter les travaux de transformation de ce dernier.

Fonds sur investissements futurs assainissement

Solde au 1er janvier 2010	CHF 5'000'000.00
Attribution à la charge de l'exercice 2010	+ <u>CHF 4'500'000.00</u>
Fonds au 31.12.2010	CHF 9'500'000.00

L'attribution au fonds pour les futurs investissements correspond à la suite des opérations réalisées en 2009 visant à créer un fonds doté de 20 à 25 millions de francs en prévision des travaux de transformations des stations d'épuration du SIGE.

Fonds sur investissements futurs distribution

Solde au 1er janvier 2010	CHF 1'400'000.00
Attribution à la charge de l'exercice 2010	+ <u>CHF 0.00</u>
Fonds au 31.12.2010	CHF 1'400'000.00

Ce fonds n'enregistre aucun mouvement en 2010.

Fonds sur renouvellement du mobilier, véhicules et informatique

Solde au 1er janvier 2010	CHF 300'000.00
Attribution à la charge de l'exercice 2010	+ <u>CHF 0.00</u>
Fonds au 31.12.2010	CHF 300'000.00

Ce fonds n'enregistre aucun mouvement en 2010.

Fonds pour l'adaptation et le changement des compteurs

Solde au 1er janvier 2010	CHF 500'000.00
Attribution à la charge de l'exercice 2010	+ <u>CHF 0.00</u>
Fonds au 31.12.2010	CHF 500'000.00

Ce fonds n'enregistre aucun mouvement en 2010.

Fonds de renouvellement du bateau pour le nettoyage du lac

Solde au 1er janvier 2010	CHF	230'000.00
Attribution à la charge de l'exercice 2010	+ CHF	<u>15'000.00</u>
Fonds au 31.12.2010	CHF	245'000.00

Fonds pour la valorisation du patrimoine historique et événements

Solde au 1er janvier 2010	CHF	65'000.00
Réalisation du livre consacré aux Gonelles	- CHF	6'000.00
Attribution à la charge de l'exercice 2010	+ CHF	<u>0.00</u>
Fonds au 31.12.2010	CHF	59'000.00

Fonds de solidarité de l'eau

Solde au 1er janvier 2009	CHF	549'960.00
Prélèvement 2010, projet EPECS	CHF	-208'243.00
Prélèvement 2010, campagne de terrain EPECS	CHF	-12'077.55
Attribution à la charge de l'exercice 2010	+ CHF	<u>220'360.55</u>
Fonds au 31.12.2010	CHF	550'000.00

Fonds en faveur du personnel

Solde au 1er janvier 2010	CHF	1'500'000.00
Prélèvement 2010 (plan social de l'abattoir public)	CHF	269'384.95
Attribution à la charge de l'exercice 2010	+ CHF	<u>0.00</u>
Fonds au 31.12.2010	CHF	1'230'615.05

Fonds de réserve Ducroire

Solde au 1er janvier 2010	CHF	425'000.00
Prélèvement 2010	- CHF	14'772.20
Attribution à la charge de l'exercice 2010	+ CHF	<u>14'772.20</u>
Fonds au 31.12.2010	CHF	425'000.00

Capital

Le dernier chapitre du passif du bilan est le compte capital qui a évolué comme suit en 2010 :

Solde au 1er janvier 2010	CHF	490'480.11
Bénéfice 2010	CHF	<u>190'575.82</u>
Capital au 31.12.2010	CHF	681'055.93

3.3 Résumé des attributions au fonds de réserve

En conclusion, le Comité de direction propose à votre conseil les attributions résumées dans le tableau suivant pour un montant de CHF 5'054'120.40, étant entendu que les montants du Fonds sur travaux de renouvellement ne peuvent être modifiés, s'agissant d'engagements votés, de même que l'attribution au fonds de renouvellement pour le nettoyage du lac, ce montant déterminé contractuellement selon la convention liant le SIGE et l'Etat de Vaud pour cette tâche.

Tableau 3 Proposition d'attribution aux fonds de réserve

Fonds de réserve	Fonds au 31.12.2009	Prélèvement 2010	Attribution 2010	Fonds au 31.12.2010
Fonds d'entretien des immeubles	2'463'806.75	767'794.40	303'987.65	2'000'000.00
Fonds pour investissements futurs de l'assainissement	5'000'000.00	0.00	4'500'000.00	9'500'000.00
Fonds pour investissements futurs de la distribution	1'400'000.00	0.00	0.00	1'400'000.00
Fonds de renouvellement du mobilier, des machines et véhicules	300'000.00	0.00	0.00	300'000.00
Fonds pour l'adaptation et changement des compteurs	500'000.00	0.00	0.00	500'000.00
Fonds de renouvellement pour le nettoyage du lac	230'000.00	0.00	15'000.00	245'000.00
Fonds de renouvellement pour la valorisation du patrimoine historique	65'000.00	6'000.00	0.00	59'000.00
Fonds de solidarité pour l'eau	549'960.00	220'320.55	220'360.55	550'000.00
Fonds de réserve en faveur du personnel	1'500'000.00	269'384.95	0.00	1'230'615.05
Fonds de réserve Ducroire	425'000.00	14'772.20	14'772.20	425'000.00
Total	12'433'766.75	1'278'272.10	5'054'120.40	16'209'615.05

4 CLASSIFICATION ÉCONOMIQUE

Les tableaux 3 et 4 ci-après illustrent les différences entre le budget et les comptes 2010 selon la nature des charges et produits.

Tableau 4 Différence entre les comptes et budget 2010 selon la nature des charges (p.52)

Rubrique	comptes	budget	Δ [Fr]	Δ [%]
Autorités et personnel	12'433'961.26	13'057'470.00	-623'508.74	-4.78
Biens, services, marchandises	11'392'892.60	11'904'803.00	-511'910.40	-4.30
Charges non financières	5'028.96	0.00	0.00	-
Intérêts passifs	1'335'785.19	1'335'386.00	399.19	0.03
Amortissements	6'943'990.04	9'558'880.00	-2'614'889.96	-27.36
Attributions aux fonds de renouvellement	6'232'824.09	15'000.00	6'217'824.09	-
Imputations internes	13'191'555.07	14'029'319.00	-837'763.93	-5.97
Total	51'536'037.21	49'900'858.00	1'645'179.21	3.30

Tableau 5 Différence entre les comptes et budget 2010 selon la nature des produits (p.53)

Rubrique	comptes	budget	Δ [Fr]	Δ [%]
Revenus du patrimoine financier et administratif	958'354.20	834'561.00	123'793.20	14.83
Taxes, émoluments, produits des ventes	33'039'602.44	30'589'795.00	2'449'807.44	8.01
Produits non financiers	1'552'785.32	1'489'300.00	63'485.32	4.26
Tâches spéciales, déchets spéciaux	1'545'459.25	1'745'665.00	-200'205.75	-11.47
Autres prestations et subventions	160'584.65	230'000.00	-69'415.35	-30.18
Prélèvements sur fonds de réserve	1'278'272.10	219'250.00	1'059'022.10	-
Imputations internes	13'191'555.07	14'029'319.00	-837'763.93	-5.97
Total	51'726'613.03	49'137'890.00	2'588'723.03	5.33

Les paragraphes qui suivent présentent l'analyse détaillée de ces deux tableaux.

4.1 Analyse des charges par nature (p.52)

Conformément aux exigences des normes ISO 9'001 et 14'001, le SIGE établit un rapport annuel sur le développement durable qui inclut l'estimation de divers indicateurs représentatifs des axes de durabilité sociale, économique et environnementale. Pour le volet économique, le SIGE utilise les indicateurs proposés par la chaire de finances publiques de l'IDHEAP. Les indicateurs retenus sont les suivants :

F1: Couverture des charges¹: Cet indicateur renseigne sur l'état du compte de fonctionnement. Il permet de savoir dans quelle mesure les revenus courants permettent de couvrir les charges courantes. Par conséquent, il correspond aux revenus courants exprimés en pourcentage des charges courantes.

F2: Autofinancement de l'investissement net: L'autofinancement de l'investissement net est également un indicateur classique d'appréciation de la situation financière. Cet indicateur renseigne sur la part des investissements nets que la collectivité peut financer par ses propres ressources grâce à son autofinancement, sans avoir recours à l'emprunt. L'autofinancement est apporté par les amortissements, auxquels s'ajoute l'excédent de revenus du compte de fonctionnement (ou desquels on soustrait l'excédent de charges). L'autofinancement est ici mesuré en pourcentage de l'investissement net (investissement brut déduction faite des recettes d'investissement). Dans le cas du SIGE, l'autofinancement en francs est déterminé par la somme des charges non financières (centre 3197), des amortissements (centres 330, 331, 332), des attributions au fonds de renouvellement (centre 380), des attributions aux financements spéciaux (centre 381) et du résultat annuel, sous déduction des produits non financiers (centres 4397 et 4399.1) et des prélèvements sur fonds de réserve et de renouvellement (centres 480 et 481).

F3: Engagements nets supplémentaires: Cet indicateur mesure l'accroissement (ou la diminution) des engagements nets pendant l'exercice. Il témoigne de la politique actuelle d'endettement et de provisionnement de la collectivité. La politique d'endettement peut être appréhendée de deux façons. Une première manière consiste à

¹ La terminologie retenue est celle du rapport annuel sur le développement durable, c'est pourquoi les indicateurs sont nommés F1, F2 et F3.

examiner l'insuffisance de financement du compte administratif, c'est-à-dire la part des dépenses d'investissements devant être financée par l'emprunt. Toutefois cette approche ne tient pas compte des aménagements intervenus dans le bilan de la collectivité. Elle ne reflète en particulier pas les opérations sur provisions et réserves réalisées potentiellement hors compte administratif.

L'évolution de l'ensemble des engagements nets (dettes et provisions notamment) au cours de l'exercice est déterminée, puis sa variation rapportée aux dépenses courantes de l'exercice.

Le tableau ci-après présente les résultats de l'estimation des trois indicateurs F1, F2 et F3 ainsi que leur évolution pour les quatre dernières années.

Tableau 6 Indicateurs économiques

Indicateurs de santé financière		2010	2009	2008	2007	2006	2005
Couverture des charges	F1	111.17%	122.73%	116.45%	104.99%	85.22%	68.93%
Autofinancement de l'investissement net	F2	98.59%	136.91%	121.63%	300.31%	309.03%	11.08%
Autofinancement en CHF	-	10'541'136	10'440'379	9'304'733	11'595'775	3'570'618	405'382
Engagements nets supplémentaires	F3	-1.42%	-11.75%	-9.85%	-15.58%	-7.16%	9.02%

- La couverture des charges permet de vérifier l'adéquation entre les revenus du service et ses charges courantes. Cet indicateur présente ainsi un double intérêt, puisque dans le cas où il est significativement faible (généralement inférieur à 95.5%), cela traduit une perte ou un excédent de charges. A l'inverse, un résultat largement supérieur à 100% signifiant un boni peut aussi révéler que les taxes perçues sont trop importantes. On soulignera que la politique mise en œuvre au début de la législature 2006-2011 a porté ses fruits, établissant cet indicateur à 104% en moyenne. La convergence des prix de vente de l'eau avec leur coût de traitement et de production ainsi qu'une amélioration de gestion des dépenses courantes concourent à ce bon résultat.
- L'autofinancement de l'investissement net, voisin de 100%, illustre une très bonne adéquation entre les planifications des investissements et leur réalisation.

Cette valeur conforte ainsi les mécanismes de gestion rigoureux mis en place mais aussi les progrès réalisés en matière de planification générale des travaux.

- Enfin, l'indicateur des engagements nets traduit un très léger désengagement aisément compréhensible, le SIGE ayant procédé au remboursement d'un emprunt en fin d'exercice 2010.

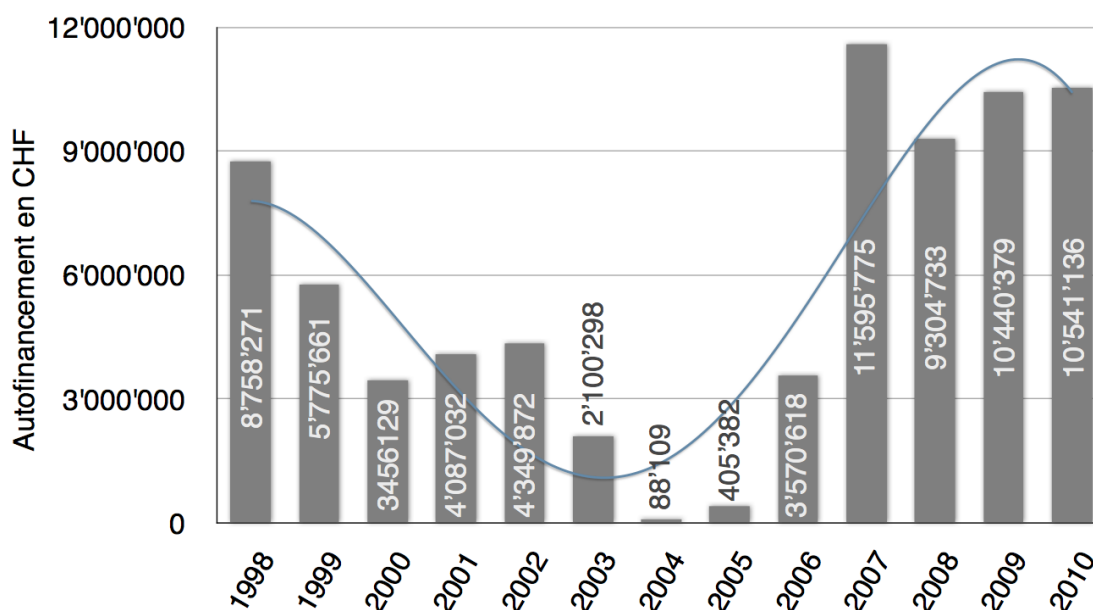


Figure 1 Évolution de l'autofinancement entre 1998 et 2010 (en CHF)

Autorités et personnel

Le chapitre est inférieur de CHF 623'508.74 soit -4.78% par rapport au budget 2010 et n'appelle pas de commentaire particulier.

Biens, services, marchandises

Globalement, ce chapitre est très voisin des prévisions budgétaires, l'écart enregistré n'étant inférieur que de CHF 511'910.40 soit -4.3%. La différence la plus significative est celle du centre 318 « Honoraires et prestations de services » qui s'explique par la réduction du volume de déchets issus de l'abattoir en conséquence de la baisse de production, une réduction des frais informatique et des honoraires en général.

Charges non financières

Ce chapitre comprend des charges sur exercices antérieurs pour un montant de CHF 5'028.96 et n'appelle pas de commentaire particulier.

Intérêts passifs (p. 52)

Le tableau ci-après récapitule l'état des emprunts au 31.12.2010. La somme des emprunts est désormais au 31.12.2010 de 40 millions de francs.

Tableau 7 Intérêt des emprunts à moyen et long terme, état au 31.12.2010

Nature de l'emprunt, taux et échéance	Intérêt en CHF
UBS, 5'000'000.- à 2.880% du 13.06.2003 au 13.06.2012	146'000.00
UBS, 7'000'000.- à 3.000% du 27.01.2004 au 27.01.2011	212'917.13
BCV, 5'000'000.- à 2.520% du 03.11.2004 au 03.11.2010	107'450.00
BCV, 3'000'000.- à 2.860% du 30.03.2006 au 29.03.2013	86'991.67
BCV, 2'000'000.- à 2.930% du 31.07.2006 au 31.07.2011	59'413.89
BCV, 5'000'000.- à 2.880% du 26.02.2007 au 26.02.2015	146'000.00
Kommunal Kredit, 2'000'000.- à 3.345% du 01.06.2007 au 01.07.2027	66'900.00
Kommunal Kredit, 3'000'000.- à 3.345% du 01.10.2007 au 01.07.2027	100'350.00
Kommunal Kredit, 3'000'000.- à 3.345% du 01.04.2008 au 01.07.2027	100'350.00
Kommunal Kredit, 2'000'000.- à 3.345% du 01.10.2008 au 01.07.2027	66'900.00
Kommunal Kredit, 3'000'000.- à 3.345% du 01.04.2009 au 01.07.2027	100'350.00
Kommunal Kredit, 2'000'000.- à 3.345% du 01.10.2009 au 01.07.2027	66'900.00
Kommunal Kredit, 3'000'000.- à 3.345% du 01.04.2010 au 01.07.2027	75'262.50
Total au 31.12.2010 : 40'000'000.-	1'335'785.19

Amortissements (p.52)

Le montant net des amortissements s'élève à CHF 6'943'990.04 contre CHF 9'558'880.00 selon le budget 2010 et CHF 4'186'627.41 selon les comptes 2009. La différence s'explique principalement comme suit:

- Le montant des amortissements est sensiblement plus faible que ceux prévus au budget, mais il est nécessaire de considérer ces chiffres en regard des prélèvements et attributions précisés au Fonds sur travaux de renouvellement, à l'actif du bilan, compte qui représente les engagements de la part du service et par-là même des projets en cours non encore achevés. En terme de volume de travaux réalisés ou à entreprendre, il faut donc tenir compte de la somme des amortissements du patrimoine (CHF 6'943'990.04) augmentée des attributions au fonds sur travaux de renouvellement (CHF 583'415.44.-) et diminuée des prélèvements sur ce même

fonds (CHF 0.00) et des amortissements du patrimoine financier soit CHF 922'885.60, soit un total CHF 6'604'519.98, en regard du montant de CHF 9'558'880.00, diminué des amortissements du patrimoine financier, CHF 340'319.00.

- De plus, les amortissements sont encore corrigés des participations de tiers correspondants à la facturation des prestations du service dans le cadre du bouclage du projet GREHL et des participations directes de l'entreprise Merck-Serono pour laquelle le SIGE réalise des ouvrages d'adduction d'eau potable. Ce montant est de CHF 1'377'514.90. Enfin, viennent aussi en diminution les subsides encaissés qui ne sont pas prévus lors de l'élaboration des budgets. Ces subsides représentent CHF 180'708.25.

En conclusion, le montant « réel » des travaux est de CHF 8'162'743.13 contre CHF 9'218'561.00 selon le budget 2010. Ce résultat montre à nouveau l'amélioration de la planification en regard des besoins du service et, notamment, des contraintes liées au fait que certains travaux ne sont pas déclenchés par le SIGE mais par des exigences externes.

Attributions au fonds de renouvellement (p.52)

Ce chapitre n'appelle pas de commentaire particulier dans la mesure où il a fait l'objet d'une présentation détaillée au paragraphe consacré aux financements spéciaux et fonds de réserve du présent préavis.

4.2 Analyse des produits par nature (p.53)

Revenus du patrimoine financier et administratif

Ce chapitre est essentiellement marqué par l'augmentation des avoirs du service, se traduisant par des revenus des capitaux toujours en augmentation (+ CHF 107'541.21) par rapport au budget 2010.

Taxes, émoluments, produits des ventes

En regard des éléments prévus au budget, ce chapitre n'appelle pas de commentaire particulier. L'accroissement des recettes par rapport à l'exercice 2009 fait suite aux ajustements de la tarification des prestations du service dans le domaine de l'eau et de l'épuration.

Tâches spéciales, déchets spéciaux

Les éléments relatifs aux tâches spéciales font l'objet d'un document à part à l'intention des communes membres du service et ne sont pas discutés dans le présent rapport.

Autres prestations et subventions

Ce chapitre comprend essentiellement les revenus de la BDTA (Banque de données sur le trafic animal) eux-mêmes fonction des volumes d'abattage réalisés à Clarens pour un montant de CHF 155'169.20.

Prélèvements sur fonds de réserve

Ce chapitre inclut les prélèvements sur les fonds de réserve et financements spéciaux. Une proposition quant aux prélèvements a déjà été présentée dans ce préavis (cf. tableau 3). Le prélèvement sur le fonds des financements spéciaux correspond aux travaux pour lesquels les engagements et décisions ont été pris en 2009 et qui se sont terminés en 2010.

5 CLASSIFICATION FONCTIONNELLE

Le chapitre précédent a présenté les comptes sous l'angle de la nature de leurs charges et produits sans pour autant en préciser les éléments pour chaque centre de charges. Cette partie précise, pour chaque centre et de manière systématique, les explications – lorsqu'il y a lieu – quant à leur nature.

5.1 Chapitre 1 – Administration (p.56)

Centre de charges 101 – Conseil intercommunal, Comité de direction (p.56)

Ce centre présente un résultat nul et n'appelle pas de commentaire particulier.

Centre de charges 111 – Administration générale (UAF) (p.56)

Hormis le compte 111.3179.1, ce chapitre n'appelle pas de commentaires particuliers. Le montant sous la rubrique 111.3179.1 relatif au projet de solidarité EPECS (Bénin) inclut la participation du SIGE à une campagne de mesure sur le terrain, conformément au préavis 09/01 pour un coût de CHF 12'077.55 contre CHF 15'000 selon le préavis y relatif. A des fins de clarté et dans le cadre d'un processus de suivi financier des projets du SIGE, il a été décidé d'imputer ces montants sur ce compte, alors que seule la participation directe du SIGE au projet EPECS a été inscrite initialement au budget. Cette participation est toutefois conforme au montant budgété de CHF 208'250.00 puisqu'elle s'est élevée à CHF 208'243.00.

5.2 Chapitre 2 – Finances (p.57)

Le compte 3909 « Répartitions annuelles » comprend la charge d'intérêts pour le projet des Gonelles uniquement (emprunt Kommunal Kredit). Pour le reste, ce chapitre n'appelle pas de commentaire particulier.

5.3 Chapitre 3 – Patrimoine immobilier (p.58)

Centre de charges 351 – Immeuble Aviron (p.58)

En prévision des travaux de transformation du bâtiment de l'Aviron, l'amortissement du montant résiduel du bâtiment est inscrit au compte 351.3303 pour un montant de CHF 877'657.40.

Centre de charges 352 – Immeuble Pierrier (p.58)

Ce chapitre n'appelle pas de commentaire particulier.

5.4 Chapitre 411 – Qualité, sécurité et environnement (p.59)

La majorité des campagnes de mesure et autres travaux ayant pu être exécutés par l'unité, les résultats financiers de ce centre de charges ne présentent que très peu de variations avec les prévisions budgétaires.

5.5 Chapitre 413 – Bureau technique (p.59)

Durant l'année 2010, on peut mettre en évidence, pour cette unité, qu'elle a été passablement engagée par des travaux d'exploitation du service, ce qui se traduit par l'augmentation du compte 413.4901 « Imputations internes frais de personnel » au détriment du compte 413.4399.1 « Produits internes sur travaux du service » qui est réduit à CHF 98'652.14 contre CHF 191'400.00 selon le budget 2010.

5.6 Chapitre 415 – Maintenance (p.60)

A nouveau, on soulignera que le planning des travaux de cette unité a pu être respecté, ce qui explique l'adéquation entre les comptes et le budget.

5.7 Chapitre 42 – Tâches spéciales, inspectorat (p.61)

Les éléments de ce chapitre font l'objet d'un envoi séparé aux communes partenaires et ne sont pas discutés dans le cadre du présent préavis.

5.8 Chapitre 46 – Processus d'assainissement (p.61)

Centre de charges 460 – Assainissement, logistique (p.62)

Le résultat global de ce centre de charges est en diminution de CHF 3'890'672.56 en regard du budget 2010. Les facteurs qui expliquent cet écart important sont en premier lieu l'attribution au fonds sur investissements futurs de CHF 4'500'000.00, montant non prévu au budget 2010 ainsi que par l'amélioration substantielle des recettes à la suite des accords passés avec l'association de communes EPUBAR et la Commune de Châtel-Saint-Denis.

Centre de charges 461 – Ouvrages d'assainissement, Vevey (p.63)

Hormis le report du projet de réfection de la station de pompage des Gonelles prévu pour un montant de CHF 380'000.00, ce compte n'appelle pas de commentaire particulier.

Centre de charges 462 – Ouvrages d'assainissement, Montreux (p.63, p.64)

Ce centre prévoit, à charge du compte 4622.3329 la réhabilitation du collecteur 5003 entre Bon-Port et la STEP du Pierrier ainsi que des travaux de réfection d'une station de pompage et d'une station de relevage. Ces travaux n'ont pas été réalisés en 2010, ce qui explique l'écart constaté entre le budget (CHF 460'000.00) et les comptes (CHF 2'686.70).

Centre de charges 462 – Ouvrages d'assainissement, Roche (p.64)

Divers projets de renouvellement n'ayant pas été exécutés, le montant inscrit dans les comptes (4631.3329) est de CHF 268'739.12 contre CHF 1'075'000.00, ce qui explique la différence de résultat de ce centre de charges.

5.9 Chapitre 47 – Tâches spéciales, nettoyage du lac (p.65)

Les éléments de ce chapitre font l'objet d'un envoi séparé aux communes partenaires et ne sont pas discutés dans le cadre du présent préavis.

5.10 Chapitre 67 – Abattoir (p.66)

Au chapitre de l'abattoir, on observe une amélioration significative des résultats puisque la perte globale de ce chapitre est de CHF 118'200.27 contre CHF 558'319.00 selon les prévisions budgétaires. Au vu du montant des charges financières et d'intérêt de CHF 429'274.86, on peut souligner qu'un petit équilibre a été atteint en 2010 dans le domaine de l'exploitation de l'abattoir de Clarens puisque, déduction faite du montant précédent, le résultat de ce centre est bénéficiaire de CHF 311'074.59. Au niveau des différents comptes, on notera l'attribution au fonds de travaux de renouvellement de CHF 595'288.25 en contrepartie de la recette sur exercice antérieure (cpte 670.4397). Cette recette provient du fait que, suite à l'acceptation du préavis d'apurement du chantier de transformation de l'abattoir, le compte de chantier a pu être clôturé. De fait, le solde des travaux non encore effectués sur le chantier doit être attribué au centre 670 sous la forme d'une recette sur exercice antérieur, recette quelque peu artificielle, raison pour laquelle le Comité de direction propose d'attribuer ce montant à un fonds de renouvellement, en vue non pas d'importants travaux à réaliser mais, lors du bouclage des comptes 2011, d'amortir le solde des travaux de réhabilitation figurant encore au bilan des investissements du patrimoine administratif pour un montant au 31.12.2010 de CHF 713'491.97. De cette manière, il sera répondu au vœux des diverses commissions ayant procédé à l'examen de la situation de l'abattoir en vue d'assainir la situation financière de ce pôle d'activité.

Le compte 671 montre pour sa part les bons résultats de l'exploitation avec un résultat de CHF 443'031.93 alors qu'une perte de CHF 24'556 était budgétée. On notera encore la création d'un compte spécifique à l'achat des porcs (cpte 671.3139) afin de distinguer clairement cette activité des prestations d'abattage à proprement parler (cpte 671.4356) au sein duquel se trouve la contrepartie de l'achat des porcs.

5.11 Chapitre 675 – Tâches spéciales, contrôle des viandes (p.67)

Les éléments de ce chapitre font l'objet d'un envoi séparé aux communes partenaires et ne sont pas discutés dans le cadre du présent préavis.

5.12 Chapitre 81 – Unité réseau (p.68, p.69)

Le planning des travaux de cette unité a pu être respecté, ce qui explique l'adéquation entre les comptes et le budget. Ce centre de charges n'appelle pas de commentaire particulier.

Centre de charges 811 – Sources (p.69)

Ce centre de charges n'appelle pas de commentaire particulier à l'exception des comptes d'imputations internes des frais de personnel 811.3901 surestimés lors de l'élaboration du budget.

Centre de charges 815 – Réservoirs et ouvrages divers (p.69)

Ce chapitre n'appelle pas de commentaire particulier.

Centre de charges 816 – Conduites (p.69)

Ce chapitre n'appelle pas de commentaire particulier.

6 AGENDA DU PRÉAVIS

Séances de la Commission :Jeudi 5 mai à 17 heures & jeudi 19 mai à 17 heures

Dernier délai dépôt du rapport :Mercredi 8 juin 2011 à 12 heures

Délégué du Comité de direction :M.Raoul Baud

7 CONCLUSION

En conclusion, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante:

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DU SIGE

- VU** le préavis no 11/01 relatif aux comptes et rapport de gestion pour l'année 2010,
- VU** le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet,

décide

- 1 D'adopter les comptes 2010 du SIGE tels que présentés.
- 2 D'adopter en particulier les attributions aux fonds d'amortissement, fonds de réserve et provisions proposées par le Comité de direction.
- 3 D'adopter le rapport de gestion du SIGE pour l'année 2010.



Au nom du Comité de direction

Le Président

Le Directeur Exécutif

Marcel Martin

Christophe Higy